



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Direction Recherche et Ingénierie de Formation

Cours du jour
Examen de passage
Session juin 2008

Variante 4

Filière : Technicien Spécialisé en Gestion d'Entreprise

Epreuve : Pratique

Durée : 5 H

Barème : 70 points

La SA Hifividéo au capital de 1000 000 dh, totalement libéré commercialise et répare du matériel vidéo et hi-fi. Ses opérations sont soumises au taux de TVA normal. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

Stagiaire dans un cabinet d'expertise comptable, l'expert comptable du cabinet vous soumet le dossier de la société HIFI et celui de la société BARAKA pour effectuer les travaux suivants :

- Dossier 1 : Les opérations courantes
- Dossier 2 : Les écritures de régularisation
- Dossier 3 : Traitement de la TVA
- Dossier 4 : Traitement des salaires
- Dossier 5 : Les statistiques

Dossier 1 : (20 points)

Partie A : (10 points)

Au cours des mois d'avril et mai 2007, l'entreprise a effectué les opérations suivantes :

- 02/04 Achat d'un micro-ordinateur HP, montant (HT) 9 000 DH, TVA 20 %, La facture n°450 relative à cette opération sera réglée dans 3 mois (taux linéaire 20%)
- 05/04 Vente de marchandises, MB 16 500 DH, remise 5%, escompte 2%, TVA 20% , Facture n°460 réglée pour la moitié en espèces et le reste à crédit.
- 08/04 Dépôt d'espèces en banque pour 30 000 DH, PC n°85.
- 10/04 Achat de marchandises à crédit, MB 28 560 DH, remise 5%, TVA 20%, port 560 DH, TVA/port 14%, Facture n°451.
- 12/04 Réglé les frais suivants :
 - Prime d'assurance pour 4 000 DH, par chèque bancaire n°1265,
 - Frais de publicité, pour 6 800 DH, par virement bancaire.
 - des timbres fiscaux pour 480 DH en espèces, PC n°86
- 13/04 Retrait d'espèces de la banque pour alimenter la caisse, 45 000 DH, PC n°87.
- 15/04 Réglé en espèces la quittance d'électricité pour 2500 DH, et la note de téléphone pour 4 000 DH, PC n°88.

20/04 Adressé au client ETS SAMLALI dix caméras à 12000dh l'une avec remise de 5%.Facture à régler sous huitaine .
 22/04 Adressé l'avoir n°125/C au client Samlali pour omission d'un escompte de 2% sur la facture du 20/04 .
 28/04 Reçu de la société SOMEM la facture n°96100 relatives à diverses pièces détachées : 20500dh .
 02/05 Reçu l'avoir n°126 sur la facture n°96100 concernant une remise de 5%.
 10/05 : Vente au client SEFRIOUI des caméras : 19400dh facture n°459/V, traite jointe pour acceptation n°512 .
 12/05 Reçu la traite n°512 acceptée.
 15/05 Remis à l'encaissement les effets suivants au 18/05 : n°482-485-900- pour 11400dh,15900dhet 21600dh respectivement
 18/05 Reçu la facture n°6092 du frs HADAT net à payer 49295.75 remise 5% et la traite 928 acceptée et retournée le même jour au 15/08.
 20/05 Reçu l'avis de crédit n°6212 relatif à la remise du 15/05 ; agios HT128 .
 23/05 Reçu avis de débit n°68490 relatif à la traite n°8304chue;nominal 13840.58dh .
 28/05 Encaissé directement la traite n° 498 sur le client FERHAT 4900dh pièce de caisse 9425 .

Travail à faire :

- 1-Passer les écritures nécessaires. (8points)
- 2- Citer les réductions commerciales pratiquées par l'entreprise (1point)
- 3-La société prévoit l'encaissement d'un produit de 100000 dh relatifs aux variations du cours de changes au 27-12-2007. Que faut il faire ? Expliquer votre réponse (1point)

Partie B : (8points)

→ Extrait de la comptabilité de l'entreprise au 01/12/2007:

* Des sacs vendus avec les produits	: 9 dhs/l'unité
* les fûts qu'elle consigne	: 10 dhs/l'unité
qu'elle reprend	: 8 dhs/l'unité
qu'elle vend	: 15 dhs /l'unité
* Des caisses qu'elle consigne	: 15 dhs/l'unité
qu'elle reprend	:12 dhs/ "
qu'elle vend	: 18dhs/ "

Les opérations du mois sont les suivantes :

03/12 : Achats de 1000 caisses à 3.5 dhs HT réglé par chèque
 04/12 : Consignation à Alaoui de 50Fûts et 100 caisses
 05/12 : Vendu au comptant (chèque) des produits pour HT 5380 plus 12 sacs
 07/12 : Achats de 500 caisses au prix unitaire ht 8dh .
 09/12 : Reçu chèque d'Alaoui en règlement de la consignation du 4/11
 10/12 : consignation à Sodim SA de 200caisses et 100fûts réglés en espèces
 12/12 : Alaoui ramène les 50fûts dont on lui restitue la consigne par caisse
 16/12 : Mahdi nous achète à crédit des produits pour 9800 dhs ht , 5 sacs ;
 et 50 caisses sont consignées en plus.
 20/12 : Sodim SA nous avise qu'elle garde les 100 fûts
 22/12 : Mahdi retourne les 50 caisses

Travail à faire :

- 1- Présenter les opérations subies par les emballages (2pts)
- 2- Enregistrer les opérations ci-dessus au journal de l'entreprise (6pts)
- 3- Peut-on considérer les emballages comme des immobilisations ? expliquer (2pts)

Dossier 2 : (20points)

- Un véhicule de tourisme a été acquis le 10/03/2007 pour un montant de 23 920,00 ttc. Il sera amorti sur 5 ans selon le mode dégressif.

- Le relevé de banque envoyé par la banque est le suivant :

Dates	opérations	Débit	Crédit
02-12	Solde au 30-11		15160.00
05-12	Virement Maroctelecom	2350.00	
06-12	Chèque n°64836	1200.00	
07-12	Virement du client Adil		4870.00
10-12	Chèque n°64837	7540.00	
12-12	Encaissement de coupons		1436.00
18-12	Domiciliation effets échus	3365.80	
27-12	Commissions	58.00	
	Remise de chèque		6470.00
	Solde au 31-12		13422.20

Le détail du compte « 5141 banque » au 30 décembre est le suivant :

Dates	opérations	Débit	Crédit
01-12	Solde au 30-11	15160.00	
03-12	Chèque n°64836 Frs Bahia		1200.00
08-12	Chèque n°64837 Frs DALI		7540.00
10-12	Chèque n°64338 frs BADIA		1836.00
15-12	Virement ADIL	4870.00	
20-12	Chèque n° 64839		2630.00
29-12	Remise de chèques	6470.00	
	Versements d'espèces	7850.00	
	Soldes au 31-12		21144.00

2 - Le client Lahoucine est en redressement judiciaire depuis le 01/12/2007. Il ne nous a pas encore réglé la facture F254 du 10/09/2007 d'un montant de 1 674.00dh. Nous pensons ne recouvrer que la moitié de la somme.

3- La situation des autres clients :

Clients	Créances	Règlements	Provisions	observations
Metioui	4 800,00	3 000,00	1 200,00	On espère récupérer 30% de la créance restante
Halabi	3000,00	600,00	200,00	On pense perdre 40% de la créance restante
Debagh	960,00		600,00	Client irrécouvrable

4 - Les titres

Le portefeuille titres					
Nature	Titres	Quantité	Coût d'acquisition unitaire	Cours au 31/12/2007	Provision au 31/12/2006
VMP	Renault	100	52,15	51,20	25,00
VMP	Wanadoo	5 000	5,60	8,14	2 000,00
Titre de participation	EBS	3 000	100,00	102,00	-

- 4 - Il reste en stock 140,00 dh de timbres postes au 31/12/2007.
- 5 - Le litige avec le salarié Bahmane n'a pas encore été tranché, au 31/12/2007. L'avocat de la société estime à 6 000,00 dh le montant des dommages et intérêts à verser.
- 6- Le fonds commercial de la société fait l'objet d'une dépréciation passagère estimée à 61000dh
- 7- les ristournes à accordées aux clients sur le chiffre d'affaires du 4^e trimestre s'élèvent à 3200dh
- 8- Des marchandises ont été livrées à un client le 31-12, la facture n'est pas encore établie, montant : 12000dh remise 10%
- 9- un prêt de 60000dh a été accordé le 01-10-2007, les intérêts au taux de 13% l'an sont payés annuellement le 30-09 à terme échu
- 10- une commission de 15000dh doit être encaissée pour différents services rendus à une entreprise.

Travail à faire :

- 1) Pourquoi l'entreprise doit-elle constater des provisions ? (1point)
- 2) Quelle est la différence entre un titre de participation, titre immobilisé et une valeur mobilière de placement ? (2points)
- 3) Présenter les tableaux d'amortissement du véhicule de tourisme et du matériel HP (2points)
- 4) Présenter l'état de rapprochement du compte (2points)
- 5) Passez toutes les écritures que vous jugerez utiles au 31/12/2007. Vous justifiez les montants (13points)

Dossier 3 : (10points)

Pendant les mois de décembre et janvier, la société BARAKA a réalisé les opérations suivantes :

1-12 : livraison de produits à Agadir pour 360000dhht. Le coût du transport effectué par les moyens de la société s'élève à 6000dhht. Le client a déjà versé un acompte de 10000dh en novembre, a remis un chèque de 20000dh à la réception de la marchandise et bénéficie d'un délai d'un mois pour règlement du reliquat.

06-12 : Encaissement de 2 chèques :

- un chèque de 18700TTC sur le client Hammou pour le solde d'une facture du mois d'octobre relative à des fournitures scolaires.
- Un chèque de 27000dh ttc sur le client Fouad pour avance sur commande de café à livrer en janvier.

08-12 : Acquisition d'une camionnette de livraison à 230000dhht avec règlement de 50% du prix. Pour le reste la société a accepté une traite de 3mois

09-12 : Expédition de marchandises à un client français pour 240000dh ht.

13-12 : Vente de produits alimentaire (huiles, conserves de sardines, savons de ménages) à un client de Safi aux conditions départ. La facture s'élève à 48660dh/ht. Le client verse 30000dh et accepte pour le reste une traite de 30jours.

21-12 : Achat de produits électronique 350000dh/ht réglé pour 50% et pour le reste la société a accepté une traite d'un mois

23-12 : Règlement des factures suivantes ht :

- téléphone : 1600dh
- eau et électricité : 1400dh

04-01 : Achat d'un appareil de conditionnement pour 45000dh ht le règlement se fera dans deux mois ;

15-01 ! vente de marchandises imposable à 20% à un client pour 41200dh ht, le client règle 50% et bénéficie d'un délai de 20 jours pour le reste.

20-01 : Importation de produits alimentaire (imposable à 14%) et règlement par chèque de la facture qui s'élève à 120000dh TTC

29-01 : Réception d'un chèque de 20000dh pour règlement d'une facture du mois de novembre relative à des services de réparation effectués pour une autre société

30-01 : Envoi de produits électroniques à un client qui bénéficie d'un délai d'un mois pour le règlement de 35000dh ht.

La tva sur les biens et services du mois de novembre est de 6200dh

Travail à faire :

La société est soumise au régime de droit commun :

- 1- Calculer la TVA à payer pour les mois de décembre et janvier sachant qu'elle est soumise au régime de droit commun (justifier les calculs) (4points)
- 2- Quel serait ce montant si la société avait opté pour le régime des débits ? (2points)
- 3- L'entreprise veut changer de régime, quelles sont les conditions nécessaires ? (2points)
- 4- Passer les écritures nécessaires sachant que la TVA est payée le 25 du mois suivant. (2points)

Dossier 4 : (10points)

M ; Brahim cadre administratif dans la société, vous communique son salaire relatif à l'année 2007 pour l'aider à vérifier l'impôt à déclarer :

Rémunération de base : 82600

Prime de responsabilité : 25000

Prime d'ancienneté : 18500

Frais de déplacement justifiés : 17600

Prime d'encadrement des stagiaires : 8400

- Il règle une mensualité au CIH au titre d'un prêt contracté pour l'acquisition de son logement de Casablanca d'une superficie de 140m² : 2400dh dont 350dh d'intérêts,

Il cotise à une assurance retraite pour 500dh trimestriellement et à une assurance vie pour 1200dh par an

Il est marié et père de 4 enfants.

Travail à faire :

- 1- Calculer l'IR (4points)
- 2- Présenter le bulletin de paie (2points)
- 3- Passer les écritures correspondantes (2points)
- 4- Quels sont les avantages attendus par la souscription d'un contrat avec une compagnie d'assurance ? (2points)

Dossier 5 : (10points)

Un relevé des durées des communications téléphoniques effectués dans un central téléphonique a fourni les informations consignées dans le tableau suivant (l'unité de durée est la minute)

Intervalle de durée	[0;2[[2;4[[4;6[[6;8[[8;10[[10;12[
Effectif	14	16	25	15	17	13

Veillez :

- 1) Déterminer le mode (1point)
- 2) Calculer la durée moyenne d'un appel (2points)
- 3) On regroupe les classes par deux, ce qui revient à considérer les classes [0;4[, [4,8[et [8;12]. Calculer la durée moyenne d'un appel pour cette nouvelle série (2points)
- 4) Quelle conclusion pouvez-vous formuler ? (2points)
- 5) Calculer la médiane et l'écart type (3points)

Durée : 5h

Epreuve : pratique

Barème : 70 points

La société BRICO est une entreprise commerciale spécialisée dans le bricolage. Vouant passer un stage de formation au sein de ladite société, le chef comptable vous soumet les dossiers suivants en vue d'avoir une idée sur la qualité de la formation dispensée par un établissement spécialisé et aussi pour tester vos connaissances et esprit d'analyse dans le cadre de l'exercice pratique de la fonction de gestionnaire. Ainsi les dossiers s'articulent comme suit :

- o Dossier 1 : Les opérations courantes
- o Dossier 2 : Les écritures de régularisation
- o Dossier 3 : La Déclaration de TVA
- o Dossier 4 : Les statistiques
- o Dossier 5 : Le calcul du salaire

Dossier 1 : (15points)

- 20/01 - Facture n° 4155, ventes de matériaux d'assemblage à Davaud, Montant HT : 12500,00 TVA au taux normal.
- 20/01 - Réception du chèque du client A1 sur 20000,00.
- 21/01 - Facture n° 3254 de Mouren (facture de client) à Davaud, Montant HT : 34500,00 Exempte de 1 % TVA au taux normal.
- 22/01 - Facture de Maroc Télécom : 6372 TTC TVA au taux normal.
- 22/01 - Chèque n° 7991334 à l'ordre du fournisseur Manka : 64500,00.
- 23/01 - Facture de First Info relative à l'acquisition d'un poste informatique. Montant HT : 15000 HT, TVA au taux normal, règlement dans 18 mois.
- 24/01 - Facture n° 4159, ventes de matériel électroportatif à Lamrabet. Montant HT : 21 250,00 HT, TVA au taux normal.
- 25/01 - Emprunt de 500 000,00 au taux annuel de 8 %, remboursable en 4 annuités constantes. Les fonds sont débloqués par la banque, ce jour.
- 01/01 - Réception de la facture n°45 montant 15000dh ht remise 20%, une traite est jointe pour

Visitez notre site : www.forumofppt.com

Visitez notre site : www.info-ofppt.com

Notre page Facebook : www.facebook.com/forum.ofppt

Notre page Facebook : www.facebook.com/infoofpptrss